

CONDITIONS GENERALES

Δ. L'adhésion familiale est indispensable pour toute participation à une activité, même gratuite (Elle englobe les frais de dossier et de gestion).

Δ. 18 €/ an.

Δ. 23 €/ an pour les communes extérieures.

Δ. Une enveloppe timbrée avec adresse postale par famille pour la convocation à l'assemblée générale est demandé lors de l'inscription.

Δ. Vous pouvez souscrire à titre individuel à une assurance accidents corporels pour 6,87€ par an. N'hésitez pas à nous en faire part lors de l'inscription.

Δ. PSL est agréée « chèques vacances » et « coupons sports » pour le règlement des activités.

Δ. Réduction de 10 % à partir de 3 activités payantes (hors forfait) par famille.

Δ. Possibilité de payer en 3 fois : 30 septembre, 31 octobre et 30 novembre 2021.

Δ. Un certificat médical de moins de 3 ans est exigé pour toute inscription à une activité sportive, et ce, dès la première séance. Merci de le prévoir lors des inscriptions.

Δ. Lors des inscriptions, un règlement intérieur, un droit à l'image ainsi qu'une autorisation parentale à signer vous seront remis.

Δ. Aucune activité ne pourra démarrer sans un minimum de personnes inscrites. PSL se réserve le droit de modifier les horaires et lieux ces activités, voire de les supprimer.

Δ. Les cours adultes ne doivent pas donner lieu à des séances de garderie. Les enfants ne sont pas autorisés à pratiquer de sport pendant les séances adultes. Merci de prévoir un mode de garde, et ce, pour le respect de tous les adhérents et des animateurs.

Attention

Δ. Les enfants doivent obligatoirement être sous la surveillance d'un parent pour l'activité badminton enfant.

Δ. Une licence FFJDA est obligatoire pour les compétitions officielles de judo et le passage de la ceinture noire.

Δ. Certaines activités sont en places limitées.

Les inscriptions se feront lors du forum le samedi 05 septembre, de 9h à 14h sans interruption à la salle multifonctions. Inscription définitive sous condition de paiement.

Dernier délai de paiement : 30 septembre 2021.

Passée cette date, PSL se réserve le droit d'annuler l'inscription. Le remboursement d'une activité ne pourra se faire que pour une inaptitude médicale prolongée avec certificat du médecin à l'appui.

Aucun remboursement n'est prévu pour tout événement indépendant de la volonté de l'association.

Un seul cours d'essai par activité est autorisé par adhérent : merci de votre compréhension.

MERCI A NOS SPONSORS



GEL EXPRESS
Le surgelé de qualité livré à domicile

je express 294@orange.fr RICHARD : 06 33 21 57 07
SANDRINE : 06 74 96 75 29

Z.A de KERANDOARE 29710 PLOGASTEL ST GERMAIN



*L'Atelier
de Aprilgen*

Coiffure mixte
Onglerie

1 place de l'église
29710 Plogastel St Germain
02.98.54.58.07

L'AMI LORRAIN

Boulangerie Pâtisserie

16 rue du Kastel
28710 PLOGASTEL ST GERMAIN
Tél 02 98 82 71 38



LE BARMAD
Bar Restaurant
Epicerie

10 rue de la Mairie
29710 Gourlizon 02.98.98.57.33



VIDA FOS

VIDANGE, CURAGE, DEBOUCHAGE
DÉGORGEMENT DE WC, ÉVIER...
CAMERA, LOCALISATION DE RÉSEAUX
NETTOYAGE CUVE À FUEL

PLÉNÉDUI-LANVERN
EQUILIBRE
PLÉNÉDUI-PORZAY

29720 PLÉNÉDUI-LANVERN
Tél 02 98 02 62 18



PROXI

13 Rue du Kastel
29710 Plogastel Saint Germain
Tél: 02 98 56 52 18



Beauté
Zen
Harmonie

Institut de beauté
www.beaute-zen-harmonie.fr

- Soins du visage
- Épilation
- Soins du corps
- Manucure
- Contouring GURIDI

02 98 91 81 41
Beauté Zen Harmonie

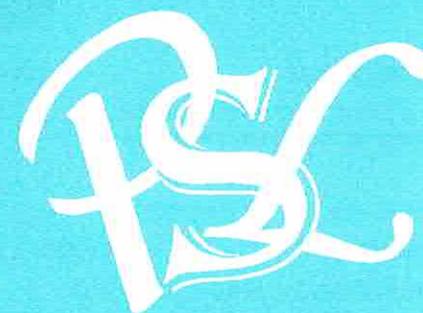


SUPER U

Gamm vert
Village

Plogastel Sports Loisirs

Saison 2021/2022



FORUM DES ASSOCIATIONS
Le 4 septembre 2021

Calendrier, renseignements et
réservation :

Tel 07 82 59 89 46

assopsl29@gmail.com

<https://assopsl29.wixsite.com/psl29>

 Plogastel Sports Loisirs

ACTIVITÉS ADULTES

Atelier Théâtre

Lundi 20h, salle polyvalente
SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

2h - 130€/an



Atelier Arts Plastiques

Vendredi à 18h30, bureau PSL à St Jo
EXPOSITION EN FIN D'ANNÉE

2h30 - 157 €/an



Atelier Sculpture

Samedi à 14h00, salle de Sculpture
EXPOSITION EN FIN D'ANNÉE

3h - 145 €/an



Atelier couture

Mercredi 18h45, bureau PSL à St Jo
Reprise : mardi 6 octobre

3h - 1 adhésion



Aquagym

Samedi, Manoir du Huilguy
Séances 10h, 11h15 ou 12h30
Périodes : du samedi 08/01 au samedi 25/06/2022

19 séances

1h - 120 €/an

!/ Pré-réservation en attente
de réouverture du manoir

Marche Aquatique - Longe côte 1h - 110 €/an

Dimanche ou Mercredi 10h15, plage Kermor à l'île Tudy
Période : du 12 septembre au 19 décembre,
Du 13 mars 2022 au 26 juin 2022

Badminton

A partir de 12 ans, salle multifonction
Lundi 18h-20h
Mercredi 17h30-19h
Équipements non fournis

20 €/an



ACTIVITÉS ADULTES

Fitness

1h : 110 €, 2h : 180 €, 3h : 250 €

Salle multifonction

Mardi	Jeudi	Vendredi
Gym d'entretien 10h - 11h		Gym d'entretien 9h30 - 10h30
Gym douce 11h - 12h		Gym Douce 10h30 - 11h30
Stretching 17h30-18h30	Stretching 17h30-18h30	Cuisse abdos fessiers 17h - 18h
Cuisses abdos fessiers 18h30-19h30		Training fit 18h - 19h
Moove 19h30 - 20h30		

Pilates

Prof : Mylene HERRERA 1h - 120 €/an

Lundi 18h15 ou 19h30, salle multifonction

Prof : Mélanie MASSOTEAU 1h - 120 €/an

Vendredi 11h30, salle multifonction

Sophrologie 1h - 130 €/an

Lundi 14h, salle multifonction

Marche YOGA 1h - 150 €/an

Jeudi 18h30, salle d'évolution

YOGA

Prof : Chrystelle GOURDIS 31 séances

Lundi 19h30, salle d'évolution 1h30 - 150 €/an

Jeudi 10h45, salle multifonction

Prof : Valérie TIRILLY 33 séances

Mercredi 20h, salle d'évolution 1h30 - 160 €/an

Pour des raisons d'hygiène, merci de prévoir un tapis de sol personnel ainsi qu'un ballon de Pilates à votre taille

ACTIVITÉS ENFANTS

Judo

1h - 120 €/an

Licence compétition Pluguffan 40 €

Samedi salle multifonction

à 13h30 : 7 ans et +

à 14h30 : 5-6 ans

à 15h30 : Éveil au judo, 4-5 ans

Cour supplémentaire possible au Dojo de Pluguffan

Reprise : samedi 25 septembre



Atelier Arts Plastiques

1h30 - 122€/an

Mardi 17h30, bureau PSL à St Jo

A partir de 7 ans

EXPOSITION EN FIN D'ANNÉE



Moove

1h - 110€/an

Mardi 19h30, salle multifonction

A partir de 14 ans



Badminton

20€/an

Jusqu'à 12 ans, salle multifonction

Mercredi 17h30-19h

Équipements non fournis



**Les enfants doivent
obligatoirement être sous la
surveillance d'un parent**